



2017

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

2018



Votre voix au travail

Depuis sa constitution en 1951, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est la porte-parole nationale du personnel académique au Canada. Nous défendons sans réserve la liberté académique et militons pour assurer au personnel académique un rôle stratégique dans la prise de décisions au sein de leurs établissements.

L'ACPPU défend les intérêts du milieu académique au pays et s'emploie en permanence à définir la politique fédérale sur la recherche et l'éducation postsecondaire. Par son influence déterminante, elle a contribué à la conclusion d'une entente internationale sur la protection de la liberté académique et d'autres droits liés à l'exercice de la profession et à l'emploi. Par ailleurs, l'ACPPU offre à ses associations membres une série d'ateliers, de forums et de conférences et leur fournit une assistance juridique et un soutien à la négociation collective.

L'ACPPU est une organisation menée par ses membres : les succès que nous avons remportés au cours de l'année écoulée tiennent aux efforts acharnés des dirigeants et des militants dévoués de nos associations pour obtenir de meilleures conditions de travail, plus de droits pour nos membres et de meilleures conditions d'apprentissage pour les étudiants, dans une société plus juste et plus équitable.



James Compton
Président



David Robinson
Directeur général

Liberté académique

L'ACPPU considère la liberté académique comme une valeur fondamentale de la profession qui englobe la liberté d'enseignement; la liberté d'effectuer des recherches et de publier des travaux; la liberté d'exprimer ses opinions au sujet de l'établissement d'enseignement au sein duquel une personne travaille ainsi que du système d'éducation; la liberté d'exercer ses droits civils à l'abri de sanctions de l'employeur.

Atteintes à la liberté académique en 2017-2018 :

- **Université Trinity Western.** L'ACPPU est intervenue devant la Cour suprême dans une affaire où l'Université Trinity Western contestait la décision de deux barreaux provinciaux de refuser l'agrément de l'école de droit proposée pour l'université chrétienne. L'ACPPU soutenait que l'obligation d'assujettir le personnel académique à une profession de foi portait atteinte à la liberté académique du personnel. Dans un arrêt historique rendu en mai 2018, la Cour a maintenu le refus d'agrément et confirmé l'existence d'un lien entre une formation en droit et l'égalité et la diversité.
- **Université de Calgary.** Un comité de l'ACPPU a été chargé d'enquêter sur des accusations de conflit d'intérêts et de violation de la liberté académique à l'Université de Calgary et sur la relation entre cet établissement et le géant pétrolier et gazier Enbridge. Le comité a conclu dans son rapport que la rectrice de l'université était en situation de conflit d'intérêts du fait qu'elle cumulait simultanément des charges dans les deux organisations et que l'existence d'« une culture du silence et de représailles profondément inquiétante » constituait une entrave à la liberté académique du personnel académique.

En 2017-2018, l'ACPPU a, en outre, offert une assistance juridique aux associations membres de l'Université Laurentienne, de l'Université de Lethbridge et de l'Université du nord de la Colombie-Britannique afin de défendre la liberté académique.





Recherche et action politique

L'ACPPU est la porte-parole nationale du personnel académique. Nous contribuons à ce que nos enjeux et nos solutions figurent au premier rang des priorités fédérales. Nous faisons pression pour que soient mis en place des politiques et des fonds publics adéquats en vue d'assurer à tous une éducation accessible de qualité et de faire en sorte que nos membres soient libres d'enseigner et de mener des recherches sans être inféodés à des intérêts commerciaux ou particuliers.

Le bureau national de l'ACPPU effectue des recherches et publie des rapports et des analyses en temps opportun :

- Gestion d'une base de données en ligne des **conventions collectives** des membres de l'ACPPU.
- Suivi des **structures salariales** dans tout le pays pour guider les associations membres.
- Création de **données personnalisées** sur demande pour les associations membres.
- Publication trois fois par an de **Faits et chiffres** sur les plus récentes tendances en négociation collective et conventions conclues.
- Distribution aux membres du **Guide pour l'analyse des états financiers des universités et des collèges**.
- Enquête sur les salaires, les structures salariales et le statut académique des **bibliothécaires** membres.
- **Almanach de l'enseignement postsecondaire au Canada** : ouvrage d'intérêt pour nos membres, les journalistes, les professeurs et les chercheurs, réunissant un ensemble de données sur tous les aspects du système d'éducation postsecondaire.

Campagnes

L'ACPPU s'intéresse de près à des questions qui sont au centre des préoccupations de ses membres et mène des campagnes pour défendre leur droit d'enseigner, d'apprendre, de publier leurs travaux sans représailles et de lutter pour obtenir des conditions de travail équitables.

En 2017-2018, l'ACPPU a axé ses campagnes sur les thèmes suivants :

- **Choisir la science.** L'ACPPU a lancé cette campagne en 2013 en vue de mettre en lumière le sous-financement chronique de la recherche fondamentale. Au cours de la dernière année, l'ACPPU est parvenue, avec le concours de ses membres et alliés, à obtenir un investissement record de 1,7 milliard de dollars pour la recherche fondamentale.
- **Équité d'emploi.** L'ACPPU a lancé sa toute nouvelle campagne *Justice pour tous* axée sur les enjeux auxquels est confronté le personnel académique contractuel. L'ACPPU a réalisé la première enquête nationale auprès du personnel académique contractuel. Nous avons participé aux consultations du gouvernement fédéral sur le travail décent afin de promouvoir de meilleures normes en matière d'emploi.
- **Droit d'auteur équitable.** Pendant l'examen de la *Loi fédérale sur le droit d'auteur*, l'ACPPU est intervenue au nom de ses membres pour défendre l'utilisation équitable et faire valoir de nouveaux droits. L'ACPPU a comparu devant un comité de la Chambre des communes pour promouvoir les intérêts des professionnels de l'enseignement. Avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, nous avons mené une campagne de sensibilisation à l'importance de l'utilisation équitable du droit d'auteur.
- **Gouvernance partagée.** L'ACPPU a publié un rapport sur les structures des conseils d'administration d'un certain nombre d'universités, révélant que bon nombre d'établissements adoptent des pratiques modelées sur celles des entreprises qui sont contraires aux principes de la gouvernance partagée. Lors de la prochaine année, l'ACPPU apportera son appui à des campagnes locales en vue de promouvoir la gouvernance collégiale.





Équité et diversité

L'ACPPU met tout en œuvre pour garantir l'équité aux membres des groupes marginalisés qui se voient empêchés, en nombre disproportionné, de participer pleinement au milieu académique.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2017-2018 :

- Dans une affaire toujours en cours devant la Commission canadienne des droits de la personne, nous poursuivons notre lutte pour faire établir des objectifs et des quotas d'équité plus appropriés dans le **Programme des chaires de recherche du Canada**.
- L'ACPPU a publié un nouveau rapport de recherche sur l'équité et la diversité dans les universités et les collèges, intitulé **Éducation postsecondaire : qu'en est-il de la diversité et de l'équité au sein du corps enseignant?** Le principal constat qui se dégage est que, malgré certains progrès, l'équité en matière d'emploi et de rémunération est encore inatteignable dans le milieu académique et confirme la nécessité de rester vigilant au moyen de mesures de suivi et d'intervention pour contrer la discrimination systémique.
- La 4^e conférence de l'ACPPU sur l'équité, **Carrefours de mobilisation**, a mis en relief les efforts déployés dans tout le pays par des personnes et des associations pour promouvoir l'équité et a contribué au renforcement de la solidarité et à l'échange d'idées.
- Nous avons comparu devant le Comité de la condition féminine de la Chambre des communes pour proposer des mesures qui amélioreraient la **sécurité économique des femmes**.
- De concert avec Statistique Canada et d'autres organismes et ministères gouvernementaux, l'ACPPU s'emploie à élaborer de **meilleures mesures d'équité, de diversité et d'inclusion** au sein du secteur.
- L'ACPPU a produit deux vidéos éducatives expliquant pourquoi les membres du personnel académique doivent faire progresser l'équité et l'**autochtonisation** sur les campus et comment ils peuvent s'y prendre.



Libertés civiles et droits humains

En collaboration avec des partenaires tels que la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, Amnistie Internationale et l'Internationale de l'Éducation, l'ACPPU défend vigoureusement les libertés civiles et les droits de la personne et mène des campagnes de sensibilisation à cette cause.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2017-2018 :

- **Hassan Diab.** L'ACPPU a mené activement une campagne pour faire libérer le citoyen canadien et professeur de sociologie Hassan Diab qui avait été injustement extradé du Canada vers la France en novembre 2014.
- **Sécurité nationale.** L'ACPPU a soumis aux parlementaires des recommandations sur le projet de loi sur la sécurité nationale en vue de défendre les valeurs qui constituent le fondement d'une société libre et démocratique.
- **Solidarité avec les universitaires turcs.** Nous avons lancé une campagne de solidarité en ligne, envoyé des lettres et rencontré les représentants d'Affaires mondiales Canada pour dénoncer les graves violations des droits humains des universitaires en Turquie.



L'ACPPU continuera à tisser des liens de solidarité avec ses partenaires internationaux afin de défendre les droits et libertés des universitaires au Canada et dans le monde entier.

Programme de formation

L'ACPPU a entrepris en 2017-2018 la révision de la formation qu'elle dispense en propriété intellectuelle, tout en continuant à offrir sur les lieux de travail des membres sa série habituelle d'ateliers sur les thèmes de la négociation collective, de l'équité, des communications et des relations avec les médias ainsi que du règlement des griefs. Globalement, elle a présenté 30 ateliers au cours de l'année dans le but de renforcer les capacités de ses membres à l'échelle locale et d'actualiser les connaissances dans l'ensemble des régions et des secteurs.

De même, l'ACPPU a renforcé les choix de formations offertes sur les lieux de travail de ses membres en 2017-2018 :

- Des ateliers pour les **présidents** et les **nouveaux présidents** d'association.
- Un forum national pour les **négoceurs en chef**.
- Un forum pour les **agents de griefs principaux**.
- Trois conférences : **équité, francophones** et **personnel académique contractuel**.
- Un atelier pour les **nouveaux militants**.



L'ACPPU poursuit le développement de son programme de formation des formateurs et compte déployer dans l'année qui vient ses ateliers de sorte que son programme tire avantage des connaissances et de l'expérience unique de ses membres.





Négociation collective

Obtenir dans les conventions collectives des gains qui protègent et font progresser les conditions de travail et les droits professionnels demeure au cœur de nos priorités.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2017-2018 :

- Après cinq semaines de grève, les professeurs représentés par le **Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario** ont obtenu la garantie de la liberté académique, de même qu'une plus grande sécurité d'emploi pour les membres contractuels et un certain nombre d'autres améliorations.
- L'**Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne** a obtenu une plus grande sécurité d'emploi pour le personnel académique contractuel, de meilleures conditions pour les titulaires de postes à dominante enseignante, la reconnaissance de la formation en langues autochtones et une gouvernance collégiale plus solide.
- La commission provinciale des relations du travail a déclaré l'**Université du Manitoba** coupable de s'être livrée à une pratique déloyale de travail en retenant des informations pendant les négociations et elle lui a ordonné de présenter des excuses aux membres de l'association du personnel académique en plus de les indemniser financièrement.
- Créée en février, l'**Association du personnel académique de Renison** a adhéré comme membre à l'ACPPU. Elle se prépare à négocier sa première convention collective.
- Quelques heures avant le déclenchement d'une grève, l'**Association du personnel académique de l'Université Acadia** est parvenue à un règlement qui lui a permis de rétablir plusieurs postes de bibliothécaires permanents et menant à la permanence.

Divers enjeux concernant le personnel académique contractuel sont restés au centre des préoccupations au cours de l'année. Certaines associations de personnel académique, dont la section 3902 du SFCP et St. Jerome's, continuent leur lutte pour obtenir la sécurité d'emploi et faire bonifier les salaires et les avantages sociaux.

Solidarité internationale

Par le truchement de partenariats internationaux avec des syndicats et des associations représentant le personnel académique, l'ACPPU s'emploie activement à améliorer les droits professionnels et les conditions de travail de nos collègues du monde entier.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2017-2018 :

- **Ghana.** Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'Association des professeures et professeurs d'université du Ghana, l'ACPPU a apporté son appui à la mise sur pied d'un atelier pour ses membres visant à élaborer des politiques en réaction aux récents changements apportés au système d'éducation du Ghana.
- **Palestine.** L'ACPPU a accordé son soutien à la Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et employés universitaires pour mettre en place un atelier de renforcement des capacités visant à permettre aux participants de développer des compétences en matière de négociation collective.
- **Zimbabwe.** L'ACPPU a aidé l'Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe à organiser un atelier sur les questions d'incapacité.
- **Sénégal.** L'ACPPU a apporté une aide financière au Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal pour la production d'un rapport sur le financement des universités.

L'ACPPU demeure une affiliée active de l'Internationale de l'Éducation, la fédération syndicale mondiale représentant plus de 30 millions d'enseignants et de spécialistes de l'éducation dans 170 pays et territoires. Elle est également membre de la Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques.



**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ EST
LA PORTE-PAROLE NATIONALE DU PERSONNEL ACADÉMIQUE,
AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE 70 000 PROFESSEURS,
BIBLIOTHÉCAIRES, CHERCHEURS, MEMBRES DU PERSONNEL
GÉNÉRAL ET AUTRES PROFESSIONNELS
EN POSTE DANS QUELQUE 123 UNIVERSITÉS
ET COLLÈGES AU CANADA.**



**2705, PROMENADE QUEENSVIEW / OTTAWA / ONTARIO
WWW.ACPPU.CA**